



Compte Rendu de la réunion de Bureau du 4 Janvier 2018

Présents : Bernard Baudouy, Michel Crépin, Robert Merme, Claude Charnay, Dominique Laffret, Jean Marc Bremens, Mario Clemente

Excusés : Philippe Grosso, Thierry Bremon

Invités : Nicolas Jalabert, François Olagnier

1. Approbation du dernier compte rendu

Pas de remarque.

2. SGS, Manex

RAS

3. Activité Club

Pour Décembre 2017, nous avons enregistré 25h50:

5h05 sur OP

3h03 sur YD

17h42 sur PL

Nous sommes à 1018h25mn pour 2017 avec +135h en tout, dont +52h en R44 et +83h en R22.

Nous avons 300h en R22 et 718h25 en R44 (dont 386h sur PL) et 512h de Double Commande.

Rappel sur le démarrage des machines par températures basses (<5°C) :

Sur OP, ne pas hésiter à le gaver (une quinzaine d'injections : l'essence doit commencer à s'écouler sous la machine).

Sur les R44, compter 10s d'injection.

Laisser quelques secondes avant d'activer le démarreur.

4. Rappel pour entrer dans l'espace membre du site Internet Coptair

Pour se connecter à la partie membre du site, il faut se réinscrire, car le nouveau site n'a pas pu récupérer les anciennes coordonnées de chacun.

Il faut donc d'abord créer son compte comme un nouveau compte

5. Cotisations

Ne pas oublier d'approvisionner le compte vol, pour autoriser le prélèvement de la cotisation club + FFG, soit 370€ au minimum.

A ce jour, seulement 49 cotisations ont pu être encaissées vis à vis de l'approvisionnement des comptes vols.

6. Rappel Individuelle assurance accident

La souscription à cette assurance est non obligatoire mais recommandée par COPT'AIR.

En revanche la licence à la FFG est obligatoire! Ainsi pour être conforme et satisfaire cette obligation, en accord avec la Fédération nous fournissons la liste de nos membres en acquittant les 75€ de chacun. A réception la FFG transmet cette liste de licenciés à AIR COURTAGÉ qui s'est engagé à solliciter chaque membre de COPT'AIR pour la souscription en direct d'un contrat d'assurance.

Vérification faite, il appartient à chacun de faire cette démarche de son propre chef, c'est plus sûr !

A cette fin voici le lien pour souscrire en ligne : www.air-assurances.com

8. Assemblée Générale

Rappel : elle aura lieu le 2 Mars 2018 à 18h30, salle de réunion au 1^{er} étage, suivi du pot de l'amitié à l'Assiette (19h30).

Le bureau demande à chaque membre de s'inscrire, à la fois pour l'AG à 18h30 et pour le pot de l'amitié à 19h30, via le lien doodle mis en place :

<https://doodle.com/poll/b6t44gayrscfwbwe>

Suite au décès de Pascal Christin, un appel à candidature est lancé. Tout candidat doit se manifester auprès d'un des membres du Bureau, avant l'AG.

9. Rappel : Numéro d'urgence aéronautique 191

Ce numéro est à disposition pour tout problème aéronautique.

La réunion est levée à 20h00.

Prochaine Réunion le 1 Février 2018 à 19h.

Le Président

Le Secrétaire

Jean-Marc BREMENS

Thierry BREMON